

Le projet associatif pour 2015/2017



Mis à jour le 03/10/2015

RENSEIGNEMENTS :

Contact : Pt Vuillaume Pascal 06.35.97.08.83

Email : Biovivreenbrie@gmail.com

Consultez notre page Facebook Bio vivre en Brie

SOMMAIRE

I.1. Préambule	3
I.2. Objet de l'association	3
I.3. Moyens d'action	3
I.4. Principaux thèmes abordés	4
I.1. Nos activités pour 2015/2016	7
I.2. Journées de sensibilisation et d'information « tous publics »	8
I.3. Club CPN (section jeunesse de l'association)	8
I.4. Un village Alternatiba en 2016 en Brie ?	9
I.5. Insertion professionnelle (les chemins de l'espoir)	9
I.6. Foire de la bioconsom'action (15 et 16 octobre 2016)	9
I.7. Maison de la biodiversité (2016/2017)	9

Association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

I.1. Préambule

L'éducation à l'environnement fut la grande oubliée du Grenelle. Ouvrir les yeux, les sens, le cœur des petits, et de tous, à la nature et à l'écologie devrait être un objectif prioritaire.

Nous nous sommes engagés dans l'élaboration d'un projet associatif afin d'éclairer nos statuts, de préciser les objectifs que nous poursuivons et d'exprimer nos principes et la manière dont nous menons nos actions. Ce document est fait pour tous : membres, partenaires, grand public... Il permet d'avoir une lisibilité sur le fonctionnement de notre association. Construit de manière participative et partagé, ce projet associatif sera notre ligne de conduite pour les années 2015-2017.

L'association souhaite développer des activités visant à procurer aux habitants de la région un outil d'animation, véritable carrefour d'information, de concertation, de conseil, de recherche scientifique et de formation ; apporter à tous, qu'ils appartiennent au monde rural ou urbain, la possibilité d'une sensibilisation et d'une formation en contact avec les réalités de l'environnement naturel et humain afin que chacun puisse se déterminer en ce qui concerne son cadre de vie ou celui d'autrui.

I.2. Objet de l'association

La protection de l'environnement et la préservation des ressources de la planète dépendent de décisions politiques, d'innovations technologiques, mais aussi de nos gestes quotidiens : dans nos maisons, dans nos jardins, dans nos habitudes alimentaires et nos modes de consommation et de déplacements.

L'association a pour but :

- De contribuer à la prise de conscience du fonctionnement et de la fragilité de notre environnement
- De jouer un rôle de médiateur des connaissances sur l'environnement
- De favoriser les rencontres, les actions et le partage des connaissances
- De susciter entre l'homme et son environnement des rapports différents

Afin de parfaire la réalisation de cet objet, l'association fait la promotion de toutes les alternatives respectueuses de l'environnement et de la santé publique dans ces domaines, comme par exemple l'agriculture écologique.

Elle a également pour but de coopérer avec tous les organismes, collectivités ou associations pour des actions dont le but concorde avec celui de l'association.

Elle exerce ses activités sur l'ensemble des communes concerné par l'étude du projet de création du parc naturel régional de la Brie et des deux Morins (Communauté de communes de la Brie des Morins, du cœur de la Brie, du Pays Créçois, du Pays de Coulommiers, de la Brie des Moulins et du Pays Fertois) dont le périmètre définitif en délimitera la nouvelle zone d'activités de l'association.

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Le territoire d'un Parc naturel régional est classé par décret du Premier Ministre pris sur rapport du Ministre en charge de l'Environnement, pour une durée de douze ans renouvelable. Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la Charte du Parc.

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement

I.3. Moyens d'action

Afin de réaliser son objet, l'association se propose notamment de recourir aux moyens d'action suivants :

- Animations, études et conseils dans le domaine de l'éducation à l'environnement
- Création et gestion d'une maison de la biodiversité (centre de ressource, jardin, verger pédagogique et conservatoire)
- Conception et édition de documents de vulgarisation sur l'environnement et le développement durable

« Quand le dernier arbre aura été abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas. » dit un proverbe indien

Association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

- Réalisation d'études et suivis naturalistes (faune, flore, géologie des milieux naturels)
- Réalisation de chantiers de restauration de milieux naturels sensibles
- Projets d'actions de formation et d'insertion professionnelle (les chemins de l'espoir)
- Formations (directement ou via ses partenaires) dans tous les domaines intéressant l'association et notamment : agro écologie, permaculture, énergies renouvelables, éco construction, etc.
- Accompagnement de collectivités dans la mise en œuvre de démarche de développement durable type Agenda 21
- Vente de tous produits et/ou services entrant dans le cadre de son objet, et susceptible de contribuer à sa réalisation

I.4. Principaux thèmes abordés

Agriculture écologique

- Améliorer la production et les rendements alimentaires
 - Favoriser la biodiversité
 - Préserver l'eau et la santé des sols
- Choisir des méthodes écologiques pour lutter contre les parasites

90% des rivières et 53% des eaux souterraines sont polluées par les pesticides. 1 tonne d'engrais chimiques nécessite 2 à 3 tonnes de pétrole pour sa fabrication et produit 7 tonnes de gaz carbonique. La France est le plus gros consommateur de pesticides en Europe et le 3ème dans le monde. Depuis des dizaines d'années, entre 70 et 80 000 tonnes de pesticides (fongicides, herbicides, insecticides...) sont déversées annuellement sur le sol français. Un pesticide est une substance chimique, souvent toxique, utilisée pour contrôler des plantes, insectes et champignons. Contrairement à ce que le mot pourrait laisser entendre, il ne s'agit pas d'un produit pour « soigner » la plante, mais de détruire des éléments naturels jugés parasites, pour des raisons agronomiques comme esthétiques. Largement utilisé dans l'agriculture chimique, ces produits sont également appliqués par les services de voiries, ainsi que les jardiniers amateurs qui représente 10% des pesticides pulvérisés en France.

L'agriculture écologique est le pilier d'un monde dans lequel producteurs et consommateurs ont la maîtrise de la production de nos aliments, pour que la souveraineté alimentaire ne soit pas laissée aux mains des multinationales. Une poignée de multinationales contrôle des pans entiers de notre système alimentaire.

L'agriculture industrielle pollue les cours d'eau, les sols et l'air, aggrave le dérèglement climatique et nuit à la biodiversité et au bien-être des agriculteurs et des consommateurs. Cette agriculture intensive contribue à la crise de notre système alimentaire.

La réglementation bio interdit strictement l'utilisation de produits agrochimiques, pesticides de synthèse et autres intrants chimiques. Elle garantit une démarche globale de respect de la santé et de l'environnement. Lorsqu'un paysan décide de produire bio, une période dite de « conversion » des terres de deux à trois ans est obligatoire pendant laquelle ses produits ne peuvent être commercialisés sous l'appellation bio. Puis un contrôle annuel, au minimum, vérifie l'absence de non-conformité à la réglementation. Mais dans notre environnement pollué, des contaminations accidentelles (OGM, pesticides...) peuvent effectivement atteindre à tout moment des cultures biologiques. Lors des contrôles, les organismes habilités effectuent des prélèvements aux fins d'analyse, en cas de doute ou de risque identifié. Au-delà d'un seuil de pollution chimique extrêmement faible ou de contamination transgénique décelable, les produits sont systématiquement déclassés et interdits de vente sous l'appellation biologique. Le consommateur peut donc acheter bio en toute confiance et rendre visite aux paysans bio, lorsque l'occasion se présente, pour mieux connaître leurs pratiques.

Alimentation

- Alimentation et groupe sanguin

L'alimentation c'est la vie, Hippocrate, le père de la médecine recommandait pour comprendre l'origine des maladies d'étudier d'abord l'environnement du patient, à savoir de tenir compte de l'environnement climatique, géographique, physique, et il insistait sur le fait d'étudier attentivement le comportement de l'individu dans sa façon de boire et de manger. En 1900, à Vienne en Autriche le docteur Karl Lansteiner découvre le premier les groupes sanguins A, B, AB et O. Il complètera sa découverte avec le système rhésus positif et négatif aux USA avec Philip Levin (un de ses élèves). Cette découverte révolutionne le monde de la médecine car elle donne une explication sur le terrain de l'homme. Le père de la médecine s'intéressait au terrain de son patient ce que nombre de médecins ne font plus aujourd'hui malheureusement.

« Quand le dernier arbre aura été abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas. » dit un proverbe indien

Association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

➤ Se protéger des OGM

Les OGM sont autorisés au niveau européen et les États membres peuvent restreindre les autorisations sur leur territoire. Les OGM sont présents dans l'alimentation de 80% des élevages français alors que la majorité des français refuse les OGM dans leur assiette. En dehors de la culture, les OGM sont importés dans l'UE, surtout pour l'alimentation du bétail. La France importe environ quatre millions de tonnes de plantes transgéniques par an, notamment du soja Roundup Ready en provenance d'Amérique pour nourrir ses animaux d'élevage. Les OGM qui finissent dans les plats destinés aux êtres humains doivent être étiquetés dès lors qu'ils représentent plus de 0,9% par ingrédient. Seules une vingtaine de produits sont effectivement concernés par cet étiquetage, principalement des produits d'importation. Toutefois, les produits alimentaires issus d'animaux nourris aux OGM (viande, lait, œuf...) ne sont pas étiquetés. De nombreux acteurs dénoncent un double discours du gouvernement français qui interdit la culture des plantes génétiquement modifiées (PGM) sur son territoire mais ne fait rien pour limiter les importations de soja transgénique. En agriculture biologique, l'utilisation d'OGM est interdite

➤ Eviter les additifs alimentaires (E...)

Les additifs sont des substances qui sont ajoutées aux aliments dans un but technologique : améliorer leur conservation, réduire les phénomènes d'oxydation, colorer les denrées, renforcer leur goût, etc. Même si elles sont utilisées en petites quantités, ces substances sont évaluées et surveillées pour prévenir les effets néfastes sur la santé. Leur emploi est donc réglementé et leur présence doit obligatoirement être mentionnée sur les étiquettes des produits concernés.

Le code utilisé est fixé au niveau européen. Il se compose de la lettre "E" suivie d'un numéro permettant d'identifier facilement la catégorie. Par exemple : E 100 pour les colorants, E 200 pour les conservateurs, E 300 pour les agents anti-oxygène, et E 400 pour les agents de texture

➤ Introduire plus de bio dans son alimentation

La plupart des consommateurs le disent : manger bio a un coût Plusieurs paramètres expliquent la différence de prix existant entre les produits dits « conventionnels » et les produits issus de l'agriculture biologique. En moyenne et en fonction des modes de commercialisation, on estime que les produits bio présentent un prix de 20 % à 30 % plus cher que leurs homologues non bio.

Cette différence, non négligeable, s'explique et n'est pas seulement liée à l'engouement des consommateurs dont les metteurs en marché pourraient profiter. **Parmi les raisons principales de ce surcoût :**

- Un mode de production demandant plus de temps (désherbage mécanique, compostage, soins aux animaux...), de main-d'œuvre et d'espace (rotation des cultures, maintien des jachères, bien-être animal...) du fait des techniques de culture et d'élevage non intensives. Des procédés de transformation peu industriels voire artisanaux,
- Des rendements généralement moins élevés (carences et fragilité face aux parasites et aux maladies) que ceux des exploitations conventionnelles « boostées » par l'utilisation des fertilisants et des pesticides chimiques,
- Le coût des contrôles et de la certification assumée par chaque opérateur de la filière, du producteur au distributeur,
- Une représentation encore minoritaire des exploitations biologiques dans le paysage agricole. Cette dispersion dans l'espace élève le prix de collecte et de livraison des produits,
- Une agriculture beaucoup moins soutenue financièrement par les pouvoirs publics que l'agriculture conventionnelle.

Alors au final, plus cher ou ... pas tant que ça ? Il est fréquent que les familles qui choisissent de consommer bio dépensent finalement moins pour leur budget alimentaire que lorsqu'elles achetaient des produits conventionnels. Car en pratique, manger bio c'est aussi manger et acheter autrement (Acheter local et de saison des produits au pouvoir de satiété plus élevés).

□ Jardinage

➤ Jardiner et désherber sans produits chimiques

Beaucoup de jardiniers utilisent le glyphosate (Round up) pour désherber la cour d'entrée de la maison et la terrasse, croyant les dires de Monsanto selon lesquels ce désherbant se dégradait dans le sol et n'avait pas d'impact alors que des solutions écologiques existent. Avant de penser désherber il convient de réfléchir aux causes de l'apparition des herbes indésirables pour développer des réponses écologiques préventives.

Le faux semis est une méthode qui permet de limiter la repousse des adventices. C'est une méthode que les éco-jardiniers apprécient beaucoup et qui est très utile avant l'installation du gazon ou d'un potager. Le faux-semis consiste à d'aérer le sol comme si celui-ci allait être semé, puis d'attendre la pousse des mauvaises herbes pour les retirer avec plus de facilité. Le principe du désherbage thermique consiste à appliquer une source de chaleur intense, directe ou indirecte, pendant une courte durée, pour provoquer un choc thermique qui fait éclater les cellules végétales de la plante que vous voulez faire disparaître. De plus en plus,

« Quand le dernier arbre aura été abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas. » dit un proverbe indien

Association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

les services de jardinage professionnels ont recours au désherbage thermique. Du vinaigre tout seul sur des pousses ou plantes coupées d'avances (pour ne pas utiliser des tonnes de vinaigre) : en un jour, plus rien ! C'est tout à fait efficace. C'est encore plus efficace si vous arrosez au soleil. En cas de mauvaises herbes récalcitrantes, utilisez de l'eau très chaude : dès le lendemain elles sont flétries.

➤ Devenir « gardiens des semences »

La souveraineté des semences est le droit à posséder, semer, multiplier, conserver et échanger des graines. C'est ce qui fait que les graines sont la propriété commune de la communauté. Comme Kokopelli, il est temps d'œuvrer pour la Libération de la Semence et de l'Humus et la Protection de la Biodiversité alimentaire, en rassemblant tous ceux et toutes celles qui souhaitent préserver le droit de semer librement des semences potagères et céréalières, de variétés anciennes ou modernes, libres de droits et reproductibles. Et en rassemblant aussi tous ceux et toutes celles qui souhaitent continuer à chuchoter, à l'oreille de leurs voisins, les recettes des purins de plantes (ortie, prêle...) et d'autres ingrédients naturels et peu onéreux, sans se voir accusés de concurrence déloyale envers les industries multinationales commerciales de semences.

Ces corporations multinationales ont usurpé avec succès la possession des semences des mains des paysans sous la forme des Droits à la Propriété Intellectuelle (DPI). Dans le cas de brevets placés sur les semences et plantes, cela signifie que les entreprises obtenant un brevet sont capables d'exclure d'autres pour faire, utiliser, vendre, ou distribuer les produits brevetés. Les brevets empêchent l'échange libre de semences et en fait une commodité privée

➤ Cercle des jardiniers

Afin de se partager le travail, le cercle des jardiniers s'organise en groupes de travail : Groupe animations pédagogiques sur les semences et le jardinage biologiques (élaboration de fiches, mise en place d'animations sur « comment faire ses graines », organisation de rencontres, etc.) ; Groupe expérimentations culturelles (essais et suivi de protocoles de culture) ; Groupe recherches historiques (recherches historiques sur les légumes oubliés récoltés par le réseau) ; Groupe communication (valoriser et développer les actions auprès des jardiniers-amateurs et de la presse et des médias).

Vous êtes jardinier(ère), vous récoltez vous-même vos graines, vous possédez des variétés locales de légumes. Partageons-les. Au sein du réseau, nous recherchons des légumes anciens, régionaux ou adaptés à notre terroir. Participons ensemble à la sauvegarde de ces graines et à leur redistribution.

□ Biodiversité

Le territoire mondialisé est devenu illisible à nos yeux, à notre intelligence et parfois à notre cœur. Pourtant, nous sommes écologiquement liés à la forêt amazonienne aussi bien qu'à la forêt près de chez nous. Pour comprendre que nos gestes transforment l'environnement global, il est utile de commencer par comprendre en quoi nous transformons et sommes liés à notre territoire local. Chez soi, comment préserver au quotidien la biodiversité ? Par exemple : ne relâchez jamais une espèce exotique (animal ou plantes) dans la nature, ne cueillez pas dans la nature une plante que vous ne connaissez pas, Nourrir des animaux sauvages bouleverse leur cycle naturel et l'équilibre fragile de l'écosystème dans lequel ils vivent. Abstenez-vous et observez plutôt leur comportement alimentaire naturel sauf en période hivernale.

Pour les oiseaux présents sur notre territoire, l'hiver est la saison la plus meurtrière. Pourtant, ils craignent moins le froid que le manque de nourriture, nécessaire pour affronter les basses températures. Or, c'est précisément à cette époque que les aliments font le plus défaut. En effet, larves d'insectes, baies, graines deviennent rares et la neige, le gel rendent encore plus difficile la recherche de nourriture. Les jours plus courts laissent moins de temps pour trouver sa ration quotidienne.

□ Eco habitat

Notre habitat et notre environnement influent directement sur notre joie de vivre, notre équilibre nos projets et notre lien avec la nature (Electricité biocompatible, chaudière granulés bois, phyto-épuration, récupération d'eau de pluie, constructeur de maison ossature bois, isolation chaux et chanvre, menuiserie alternative et fabrication yourtes, maître d'œuvre en habitat sain, visites guidées de sites).

□ Médecine naturelle

Consommation croissante de médicaments, endettement de la Sécurité Sociale, inégal accès aux soins. La médecine conventionnelle enseignée et reconnue atteint ses limites. Parallèlement, les médecins non conventionnels abordent de nouveaux concepts et considèrent que le mental, l'émotionnel et l'hygiène de vie influent sur le corps et réciproquement. Au quotidien, comment allier alimentation et santé ? Comment les médecines douces peuvent-elles s'inscrire dans notre quotidien au bénéfice de

« Quand le dernier arbre aura été abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas. » dit un proverbe indien

Association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

notre santé et notre équilibre ? Encourageons les soins en homéopathie, acupuncture, ostéopathie, shiatsu sophrologie ou toute autre médecine alternative reconnue.

I.1. Nos activités pour 2015/2016**- Amélioration du balisage vers le menhir de Beautheil**

Classé aux Monuments Historiques depuis 1889, le menhir de Beautheil haut de trois mètres datent de 2500 ans avant J-C. Le menhir représente la séparation du département de Seine et Marne par la Seine au sud et la Marne au nord. Après avoir contacté tous les services concernés et obtenues les autorisations nécessaires, nous améliorerons le balisage vers ce menhir à partir du centre du village de Beautheil.

Au VIIe siècle, selon la légende, sainte Flodoberthe, moniale de l'abbaye de Faremoutiers, décide d'établir une chapelle entre Faremoutiers et Saints. Ne trouvant pas de pierre pour réaliser son projet, elle fait part de son vœu à sa sœur, sainte Aubierge. Alors que cette dernière lui ramène, dans son tablier, le menhir, dont la forme évoque un pignon d'église, des anges interviennent et bâtissent la chapelle souhaitée par sainte Flodoberthe. Apprenant cela, sainte Aubierge laisse tomber le menhir à terre.

- Victimes des pulvérisations de pesticides ?

Pour préserver la santé des habitants, et plus particulièrement des populations les plus sensibles (enfants, femmes enceintes...), la santé des travailleurs (les agriculteurs, les agents en charge des espaces verts, techniciens de la voirie), améliorer le cadre de vie (renforcer les liens sociaux, soutenir l'emploi et l'agriculture locale), préserver l'environnement (qualité de l'eau, de l'air, des sols) et enfin pour préserver la biodiversité (protection des abeilles, des insectes, de la flore...) nous allons effectuer un recensement des champs, vergers et vignes où sont pulvérisés des pesticides sur l'ensemble des communes concernées par le projet de parc naturel régional de la Brie et des deux Morins.

- Les communes s'engagent ?

L'engagement pour un cadre de vie et un environnement plus sains devrait être la motivation première de toute municipalité notamment dans le cadre du projet de création du parc naturel régional de la Brie et des deux Morins. Des maires de tous horizons géographiques et politiques s'y engagent depuis de nombreuses années en France...

Aide et formation : l'association de professionnels Plante & Cité est une plateforme nationale d'expérimentations et de conseils techniques à destination des services espaces verts des collectivités territoriales et des entreprises du paysage. Elle met à disposition des élus et des services techniques municipaux des fiches et synthèses regroupant des connaissances techniques de base, rédigées à partir de résultats d'essais, connaissances bibliographiques et autres connaissances validées sur le terrain. Les associations (notamment certains FREDON), les autres communes (Rennes et Paris par exemple), les agences de l'eau, les Conseils régionaux ou Généraux peuvent également vous apporter leur expertise. Les pouvoirs publics ont par ailleurs développé un site dédié dans le cadre du plan Ecophyto.



« Quand le dernier arbre aura été abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas. » dit un proverbe indien

Association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable



- Pour un dimanche sans chasse

En France, la chasse n'est pas seulement une activité dangereuse pour ses pratiquants (plusieurs dizaines de morts chaque année, des centaines de blessés), elle l'est également pour tous les usagers de la nature (promeneurs, cueilleurs de champignons, cavaliers, naturalistes, etc.). Cette source d'insécurité permanente se pratique avec des armes à feu puissantes, dans des espaces ouverts à tous, et les rares mesures de sécurité mises en place par les chasseurs (signalisation, gilets fluorescents) ne suffisent donc pas à garantir la sécurité des citoyens.

Les accidents survenant majoritairement le dimanche (60%) qui est le jour privilégié des promenades familiales, des sorties VTT, des balades à cheval, des randonnées, des courses à pieds et autres activités pacifiques de plein air. Chacun doit pouvoir exercer son loisir sans subir les perturbations et menaces provenant d'une seule activité. Pour la tranquillité et la sécurité de tous, pas de chasse ce jour-là.



- Non aux chasseurs dans les écoles

Le gouvernement autorise les amateurs d'armes à entrer dans les écoles pour donner des leçons de « développement durable » alors que les problèmes de violence sont suffisamment nombreux, favorisant ainsi le prosélytisme du lobby chasse envers les enfants. Les chasseurs n'ont aucune légitimité pédagogique. Leur passion de la chasse et leur concurrence avec les prédateurs naturels leur donnent une vision déformée de la faune, qu'ils partagent entre « nuisibles » et « gibier ». Les chasseurs ne sont pas des biologistes et n'ont pas de compétence pour décrire un écosystème dans sa globalité. Leur opposition aux mesures de protection de la biodiversité, leur opposition aux ours et aux loups, leur

absence dans les combats pour la défense des animaux sauvages, leurs contentieux quasi quotidiens contre les protecteurs ne rend pas leur discours « écologique » crédible. L'ASPAS, de nombreux enseignants et le collectif "NON aux chasseurs dans les écoles" réclament l'arrêt immédiat de ces opérations illégales, immorales et inutiles.

I.2. Journées de sensibilisation et d'information « tous publics »

Organiser des journées ou soirées sous formes de conférences ou de débats publics du patrimoine naturel, culturel, historique et architectural ainsi que participer aux événements locaux et nationaux tout en restant cohérent avec nos valeurs.

Les 220 Journées mondiales sont référencées sur le site www.journee-mondiale.com

I.3. Club CPN (section jeunesse de l'association)



Les clubs CPN sont ouverts à toute personne souhaitant Connaître et Protéger la Nature et constituent des écoles de "jeunes naturalistes" où la soif d'apprendre et de transmettre des connaissances constitue la motivation première des membres

Ce sont des lieux d'apprentissage où les plus expérimentés accompagnent les novices. Ils agissent localement en faveur de la nature : les actions de découverte et d'étude, de protection et de sensibilisation constituent leur cadre d'activité fondamental.

Ils mènent des activités strictement respectueuses des écosystèmes naturels, de la faune et de la flore sauvages.

Les clubs CPN portent les valeurs de partage et de respect mutuel. Dans cet esprit, les membres CPN s'abstiennent d'exprimer des opinions d'ordre idéologique (politiques ou religieuses) lors des activités de club et s'engagent à respecter les droits de l'homme et les droits de l'enfant. Ils constituent enfin des écoles de la "citoyenneté" où chacun quel que soit son âge peut s'exprimer et prendre des responsabilités pour faire aboutir des projets communs. Appartenir à un club, c'est aussi s'initier à la vie coopérative, aux règles démocratiques et à la vie en société. C'est aussi apprendre la vie citoyenne par la participation à la protection de la nature, la pratique des institutions, etc.

« Quand le dernier arbre aura été abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas. » dit un proverbe indien

I.4. Un village Alternatiba en 2016 en Brie ?



Alternatiba c'est un joyeux village des alternatives, pour, face au défi climatique, mettre en lumière et relier entre elles les initiatives locales qui œuvrent à une société plus écologique et plus humaine. Alternatiba est un processus, une dynamique, ouverts à tous les citoyens qui souhaitent s'engager pour préserver l'avenir et populariser les alternatives existantes. Nous voulons contribuer de manière festive à faire "éclore" le nouveau monde qui est déjà en marche.

I.5. Insertion professionnelle (les chemins de l'espoir)

Le but du chantier est d'allier réinsertion sociale des personnes en difficulté à la restauration et à l'aménagement de l'espace rural. Ainsi les objectifs sont multiples :

- Employer et former les personnes en marge du système économique actuel
- Participer à l'aménagement et à l'entretien des espaces communaux
- Réaliser des chantiers de restauration de milieux naturels sensibles

I.6. Foire de la bioconsom'action (15 et 16 octobre 2016)

« Pour que les arbres et les plantes s'épanouissent, pour que les animaux qui s'en nourrissent prospèrent, pour que les hommes vivent, il faut que la terre soit honorée » Pierre Rabhi.

Afin de montrer que c'est possible pour TOUS et pour répondre aux attentes d'un public curieux cherchant de plus en plus d'informations et de solutions, on découvrira des stands d'exposants allant de l'alimentation bio aux matériaux d'écohabitat, des stands d'associations et de librairies militantes sur des thèmes d'actualité, des conférences et pourquoi pas de formes diverses d'expression artistique ainsi que l'opportunité de déguster des produits bio et locaux.

Penser global, agir local (avec la nature et non contre elle)

- Recherche de lieu en cours -

I.7. Maison de la biodiversité (2016/2017)

La Maison de la Biodiversité se veut un lieu d'échanges de connaissances et de découvertes. Organiser un site s'articulant autour de différents aménagements pédagogiques : des panneaux d'information sur les vergers, différents jardins (roseraie, jardin sec, jardin des eaux vives,...), un sentier découverte, une exposition permanente sur la domestication des plantes, un rucher école ou encore des malles et outils pédagogiques...

Les activités permettront des découvertes variées : le cycle de vie des végétaux, de la fleur au fruit, l'identification de la notion d'espèces, de variétés, l'appréhension du rôle des auxiliaires (l'activité des abeilles), les actions de l'homme (domestication des plantes, lutte biologique), la découverte participative des métiers de la Maison de la Biodiversité (taille, récolte), la transformation des produits (de la pomme au jus par exemple), ou encore l'eau et la géologie du site, les énergies renouvelables.

- Recherche de lieu en cours -